

Cher Vendeur, chère Vendeuse,

Vous offrir une plateforme de vente sécurisée et fiable est notre priorité : cela permet d'instaurer une confiance et une satisfaction client élevées et donc de maximiser vos prix de vente.

Afin de garantir une plateforme fiable et sécurisée, nous aimerions à nouveau vous exposer les règles de vente sur Catawiki. Vous trouverez également tous les détails dans nos [conditions générales](#).

Les règles pour bien vendre sur Catawiki

Pourquoi établir des règles de vente sur Catawiki ?

- Afin que nos utilisateurs puissent vendre et acheter en toute confiance
- Afin de minimiser les risques pour les acheteurs
- Afin d'offrir des chances égales à tous les utilisateurs
- Afin de se conformer à la législation et aux règlements européens en vigueur

Nos règles générales pour vendre des lots :

1. Un vendeur est le propriétaire légitime d'un lot proposé et doit être autorisé à vendre le lot proposé.
2. Un vendeur propose des lots dont le commerce est autorisé.
3. Un vendeur doit fournir des descriptions et des photos nettes, honnêtes et exactes des lots proposés et doit mentionner tout défaut ou imperfection.
4. Un vendeur doit se conformer à toutes les lois et les réglementations (commerciales) fiscales applicables et être inscrit en utilisant ses informations exactes telles que, dans le cas de vente à titre commercial, les informations de son entreprise.
5. Un vendeur n'est pas autorisé à proposer le même article sur d'autres plateformes de vente durant la durée de la vente de cet article sur Catawiki.
6. Un vendeur doit envoyer le lot à l'acheteur dans les 3 jours ouvrables suivant l'envoi du paiement de l'acheteur (et après que Catawiki l'ait informé de la réception de ce paiement) et fournir un numéro de suivi de livraison (sauf si l'acheteur choisit de récupérer le lot sur place).
7. En cas de litige, le vendeur et l'acheteur doivent trouver une solution qui convienne aux deux parties. Si besoin, Catawiki peut agir en tant qu'intermédiaire.

Qu'est-ce qui est interdit sur Catawiki ?

- Proposer des lots qui ne sont pas authentiques
- Proposer des lots qui violent les droits de propriété intellectuelle
- Utiliser des supports de vente provenant d'autres utilisateurs, comme notamment les photographies

- Faire des offres sur vos propres lots avec votre (vos) propre(s) compte(s) et/ou demander à d'autres personnes de faire des offres dans le but de manipuler et de faire monter les prix (enchères artificielles)
- Passer un accord de vente en direct avec un utilisateur sans passer par Catawiki
- Utiliser la plateforme de Catawiki comme un moyen d'évasion fiscale
- Proposer des lots dans le cadre d'une fausse transaction à des fins de blanchiment d'argent
- Le harcèlement des autres utilisateurs et du personnel de Catawiki

Catawiki effectuera régulièrement des analyses de données afin de s'assurer que tous les utilisateurs se conforment aux règles et aux accords mentionnés ci-dessus. Une violation de l'un des accords précités entraînera consécutivement un avertissement, un blocage temporaire puis permanent du compte Vendeur Catawiki.

Pour les Vendeurs professionnels, des critères supplémentaires :

En tant que Vendeur, vous devez vous conformer à la législation fiscale et commerciale de votre pays de résidence et de tout autre pays où vous exercez ou d'où vos lots sont expédiés. Les Vendeurs professionnels, c'est-à-dire les vendeurs qui possèdent une entreprise indépendante et vendent des lots sur Catawiki à des fins commerciales, sont tenus de s'inscrire avec les informations de leur société - incluant un numéro d'enregistrement à la chambre de commerce et un numéro de TVA valides s'ils en possèdent. Vous pourrez être considéré par Catawiki comme un Vendeur professionnel si vous répondez à un ou plusieurs des critères suivants :

- Proposez régulièrement aux enchères un grand nombre de lots
- Proposez régulièrement des lots que vous n'avez pas fabriqués pour votre usage personnel
- Proposez des lots en tant qu'agent pour d'autres personnes
- Achetez régulièrement des lots sur Catawiki dans le but de les revendre
- Vendez régulièrement le même type de lots
- Obtenez un revenu annuel d'au moins 50 000 € grâce à la vente de vos lots sur Catawiki

Si votre profil correspond à l'un ou plusieurs de ces critères, nous vous contacterons afin de décider avec vous si vous pouvez vous inscrire en tant que Vendeur professionnel sur Catawiki. Dans ce cas, vous pourrez vendre sur Catawiki à temps plein ou à temps partiel. Si vous avez des questions ou des doutes sur votre statut, veuillez contacter un conseiller fiscal dans le pays où vous opérez. Il doit s'agir d'une personne qui peut vous fournir plus d'informations sur vos obligations fiscales et générales en tant que propriétaire d'entreprise indépendante.

Nous espérons que ces informations vous conviendront. Veuillez nous contacter si vous avez d'autres questions.

Cordialement,

L'équipe Catawiki